

59^e réunion du Comité permanent
4-6 mars 2014

Point 4 d) de l'ordre du jour

Exposé sur les activités du Bureau de l'Inspecteur général

Cette mise à jour couvre la période allant du dernier exposé de l'Inspecteur général au cours de la 64^e session du Comité exécutif jusqu'à janvier 2014.

I. Fonction d'audit interne

- Le Bureau de l'Inspecteur général a poursuivi la coordination de ses efforts pour ramener à l'intérieur du HCR la fonction d'audit et établir un bureau de contrôle intégré.
- Entre temps, un mémorandum d'accord révisé entre le HCR et le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a été rédigé et est actuellement à l'étude.

II. Service d'inspection

- Le Service d'inspection a conduit des activités liées à la réintégration de la fonction d'audit interne au sein du HCR et aux plans visant à fusionner les fonctions d'audit et d'inspection. Des réunions se sont tenues avec le Service d'audit responsable du HCR au sein du BSCI afin de : discuter des méthodologies d'inspection et d'audit actuellement en vigueur dans ces deux services ; examiner les leçons tirées de la mission conjointe d'audit et d'inspection en 2012 en Tunisie ; et mettre au point une méthodologie intégrée, y compris une présentation commune des rapports.
- Le Service d'inspection a révisé 19 annexes au Manuel d'inspection afin de tenir compte des politiques nouvelles ou amendées.
- Eu égard à l'application de ces recommandations, six pays ont envoyé des rapports de mise en œuvre ; les commentaires sur le premier et le deuxième rapport de mise en œuvre ont été envoyés à deux pays ; les rapports d'application attendus de trois pays supplémentaires ne sont pas encore parvenus. En conséquence, 66 pour cent des recommandations émanant des cycles d'inspection encore ouverts ont été, soit mis en œuvre, soit jugés inapplicables. Pour la majorité des recommandations en suspens, la mise en œuvre se poursuit.
- Le Service d'inspection a coordonné les apports et les commentaires du HCR sur les projets de rapport pour le Corps commun d'inspection (CCI) et a mis la dernière main aux rapports du CCI adressés au Secrétariat du Conseil des chefs de Secrétariat. En outre, le Bureau de l'inspecteur général a adressé un rapport sur le respect des recommandations en suspens émanant des rapports du CCI publiés entre 2006 et 2012. En conséquence, le taux d'acceptation du HCR est passé de 70 pour cent à la fin de 2012 à 77 pour cent l'année dernière. Le pourcentage de recommandations totalement suivies d'effets est passé de 45 pour cent à la fin de 2012 à 61 pour cent à la fin de 2013, et la mise en œuvre se poursuit pour le reste des recommandations acceptées, soit 38 pour cent. Ceci signifie que le HCR a mis en œuvre 99 pour cent de l'ensemble des recommandations acceptées, ou s'y emploie.
- Dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la collaboration avec les organes chargés du contrôle dans d'autres institutions des Nations Unies, le Bureau de l'Inspecteur général a organisé une série de réunions avec les hauts fonctionnaires chargés du contrôle au Programme alimentaire mondial (PAM). Les questions discutées ont couvert la coopération, la fusion des fonctions d'audit interne et d'inspection du HCR, ainsi que le suivi conjoint des inspections de 2013 du PAM et du HCR concernant leurs opérations respectives en Mauritanie.

III. Service d'investigation

- Entre octobre 2013 et janvier 2014, le Service d'investigation a enregistré 467 plaintes, dont 66 ont trait à une éventuelle mauvaise conduite de la part du personnel. La plupart des plaintes (75 pour cent) sont toujours liées aux activités de protection et d'assistance. Ces plaintes ont été déférées aux bureaux régionaux et divisions concernés au sein du HCR avec lesquels le Service d'investigation travaille en étroite collaboration afin de déterminer les meilleurs moyens de répondre de façon prompte et adéquate.
- Au cours de la même période, le Service a ouvert 24 investigations concernant des allégations de mauvaise conduite ; il a clos 26 cas d'investigation jugés infondés ou ne réunissant pas le niveau de preuves nécessaire ; et a adressé 10 rapports d'investigation au Directeur de la Division de la gestion des ressources humaines aux fins de suivi.
- Conformément à une recommandation émise par le Comité des Commissaires aux comptes des Nations Unies, une étude globale de la fonction d'investigation du HCR a été conduite par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) en décembre 2013. Le HCR espère recevoir le rapport définitif d'ici à la fin de mars 2014.
- Le Service a organisé un atelier régional d'investigation à l'intention de certaines organisations non gouvernementales du Pakistan et d'Afghanistan à Islamabad en octobre 2013. L'atelier s'est concentré sur l'obligation faite aux partenaires d'exécution de conduire une investigation concernant toutes les allégations de mauvaise conduite de la part de leur personnel, et de proposer des instruments pratiques pour mener une investigation concernant ces allégations. Sur la base de ce précédent, des ateliers régionaux similaires sont prévus pour 2014 en Afrique et au Moyen-Orient.
- Un programme d'apprentissage avancé en matière d'investigation s'est tenu à Genève en décembre 2013. Des administrateurs principaux/experts en matière d'investigation, ainsi que des fonctionnaires principaux, tant au Siège que sur le terrain, pouvant être invités à prêter main forte au Bureau de l'inspecteur général dans le cadre de ses investigations, ont participé à ce séminaire de quatre jours.
- Des missions d'investigation ont été conduites dans trois pays d'Afrique subsaharienne ; deux pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ; un pays d'Asie du Sud ; et un pays d'Amérique latine.
- Les procédures opérationnelles standard pour le traitement des cas et la communication d'informations sensibles ont été mises au point et envoyées aux partenaires, accompagnées des mandats de ces missions d'investigation conjointes.
- Un manuel d'information sur les investigations, conçu à l'intention des partenaires d'exécution du HCR, a également été posté sur le site du HCR. Ce manuel recouvre les politiques, les principes directeurs, les meilleures pratiques et les procédures opérationnelles standard d'un large éventail d'interlocuteurs, y compris le HCR.